

MC Technicien en Energies Renouvelables - Option B

Champs d'intervention :

Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Ce technicien est capable d'identifier les besoins du client, de vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état, d'installer les équipements, de raccorder l'installation aux réseaux, de faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation, de présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client, d'assurer la maintenance préventive et correctrice de l'installation.

Option B « Energie Thermique » :

- le solaire thermique
- La bio-masse (notamment le bois Energie)
- La pompe à chaleur...

Type de formation : BAC+1

Nature de la certification : Diplôme Education Nationale

Prérequis à l'accès à la formation : Etre titulaire d'un diplôme en Installation thermique

Temps maximal en centre : 450 heures

Type d'enseignement : Individualisé

Alternance centre/entreprise : Selon le planning établi au devis

Période d'entrée en formation : Toute l'année

Période d'inscription : Tous les jeudis de 9h30 à 11h ou sur rendez-vous à Roubaix

Etablissement du devis en moins de 5 jours

Coût : Selon le devis établi

Conditions d'admission : Acceptation du devis par le financeur

Financement de la formation : Fongécif CIF DIF OPCA POLE EMPLOI

Coordonnées :

AREP FRESCC

101/4 boulevard de Metz

59100 ROUBAIX

Tél 03 20 68 33 59 – Fax 03 20 68 33 50

Mail : arep.frescc@wanadoo.fr

